



## Avoir un dépôt de ferraille face votre résidence

Par **Rosana2805**, le **03/08/2016** à **00:23**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartement situé dans une résidence privée à Nice depuis août 2012, un quartier calme avec un voisinage respectueux. En 2014, nous avons été surpris de voir transformé un local en un dépôt de ferraille, vous ne pouvez pas imaginer les bruits et les nuisances que nous vivons chaque jour, week-end et jours fériés.. Je souhaite connaître la procédure à suivre pour pouvoir mettre fin à ce type d'activité ? ce n'est pas une zone industrielle ? Je vous prie de me répondre dans les meilleurs délais.

Merci

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **03/08/2016** à **08:17**

Bonjour,

Dans un premier temps, vous informez la mairie de cette situation et vous demandez si une autorisation administrative a été délivrée pour cette activité. Si oui, quels sont jours et les horaires à respecter pour l'entrepreneur.